

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

4270

N°.....DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le... 23 JUIL 2019

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.10.453 du 20 Di El Keada 1431 (29 Octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des adjoints administratifs ;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 1175.11 du 23 Joumada I 1432 (27 Avril 2011), fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif de deuxième grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2460 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif de deuxième grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :

- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;

Vu la décision relative à la nomination du jury n° 3551 en date du 26 Juin 2019 ;

Vu le procès verbal de délibération du jury sur le résultat de la première phase de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif de deuxième grade.

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés admissibles à l'épreuve orale de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif de deuxième grade, organisé le **30 Juin 2019**, est arrêtée comme suit :

NOM ET PRENOM, Effectif : (Vingt-neuf ; 29)

BOUTALEB LALLA INTISSAR
MEFTAH ATIKA
HADIOUI MOHAMED
BELHAJ FATIMA
BELARJA SANA
MOURAY RACHIDA
ABOULHORMA SI RACHID
HALIM SALH
CHERARA ASSIA
EL JAOUHARI SAAIDA
L'MQASSE FOUAD
BENLARABI AMAL
ALAMI MOURAD
JERROUDA ABDELLATIF
BENBOUHOUD SAMIRA
ROCHDI FATIHA
AOMARI KHADIJA
OUDICH SAID
OULD AICHA BRAHIM
ESSADDIKI SALAH
EL ALAMI MARIAM
EL ALAOUI MY LARBI
EL AALAOUI OMAR
EL -BAKKOURI FTIMA
STITOU MOHAMAD
ZBIDA MUSTAPHA
FOURATI NABILA
HANANE AMEUR
LAMNINI MOHAMMED MOUNIR

Rabat, le 

Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR